

Annexe à la délibération d'approbation du Plan de Mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Thème	Objet de la modification	Pages modifiées	
		Plan de mobilité	Rapport environnemental
Mise en compatibilité complémentaire avec la Loi d'Orientation des Mobilités	La mise à jour de l'article L.1214-7 du code des transports : Tableau objectifs légaux, prise en compte des conditions de franchissement des passages à niveau, sécurité routière, action M04	70, 112, 167	48, 51, 67
	Obligation de compatibilité PCAEM traduit en objectifs adaptés	12, 66, 311	15, 36, 41, 48, 49, 51
Prise en compte et compatibilité avec le SRADDET et le PCAEM	La prise en compte des objectifs environnementaux du PCAEM et du SRADDET	13, 66, 67, 68	15, 36, 38, 41, 50, 67
	La présentation du tableau détaillé de prise en compte des objectifs et de compatibilité avec les règles du SRADDET	311, 313 à 317	51 à 56
	Adaptation des objectifs environnementaux	286, 296, 297	15, 38, 50, 113
Evolution des objectifs en matière de part modale vélo et véhicules particuliers	Adaptation des objectifs de part modale vélo, précision sur l'objectif de part modale des véhicules particuliers, prise en compte du télétravail : objectifs et indicateurs	12, 13, 26, 66, 67, 68, 77, 83, 145, 172, 186, 190, 192, 204, 208, 224, 227, 238, 250, 252, 254, 265, 286, 288, 291, 292, 313	13, 37, 50, 59, 66, 68, 69, 109, 114, 116
Actions sur le système vélo global	Adaptation du programme d'actions sur le levier système vélo global en vue d'augmenter la part modale : état des lieux, schéma, stratégie	18, 50, 67, 69, 77	
	Adaptation du programme d'actions sur le levier système vélo global en vue d'augmenter la part modale : actions sur le levier vélo, modifications de cartes, évolution budgétaire	82, 185, 187, 191, 193, 195	
	Amélioration du projet sur le levier système vélo global, actions V03, V04	80, 82	

Thème	Objet de la modification	Pages modifiées	
		Plan de mobilité	Rapport environnemental
Actions en matière d'espace public partagé	L'amélioration des actions piétons dans le cadre du levier espace public partagé, action EP 03 pour le jalonnement piéton la sécurisation de l'environnement des établissements scolaires	148	
L'évaluation du projet	L'évaluation complémentaire d'Atmosud pour tenir compte de l'évolution de la part modale vélo, du télétravail et de la méthode de prise en compte de particules fines par le PCAEM	296, 297	171 à 173
	Justification de la prise en compte des nouveaux éléments en matière de télétravail et de part modale vélo	80, 288	114
	L'évaluation du projet au regard des nouveaux éléments issus de la prise en compte du vélo et du télétravail ainsi que de l'adaptation de la méthode avec celle du PCAEM	27, 287, 297	15, 16, 21, 38, 113, 171 à 188, 225
	L'actualisation des coûts des opérations depuis l'arrêt du projet en décembre 2019 et prise en compte de l'évolution sur le réseau cyclable secondaire	7, 27, tableaux en fin des leviers et synthèse 301 à 304	117
	Conséquences de la réévaluation de la part modale vélo et de la prise en compte du télétravail dans l'évaluation du projet	27, 66, 287, 296, 297	15, 16, 21, 171 à 173
Amélioration du projet sur la Ville de Marseille	Amélioration du projet sur les transports en sites propres, TC09, TC12	96, 100, 115,	
	Suppression de l'action Boulevard Urbain Multimodal : R15 : LINEA, adaptation du projet Boulevard Urbain Sud ; R16 : tunnel Schloesing	120, 121, 127, 143, 191, 192, 193	